

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 118

Artikel: Équité : de père en fille: un passage de témoin au lait équitable
Autor: Verdán, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-906252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droit & argent

ÉQUITÉ

De père en fille: un passage de témoin au lait équitable

Infirmière spécialisée, Anne Chenevard, 38 ans, a repris, en 2017, la ferme familiale comme propriétaire exploitante. Francis, 63 ans, son père, est désormais son employé. Un tandem qui carbure au combat pour une rémunération digne de l'activité agricole.



A Corcelles-le-Jorat (VD), Anne Chenevard et son père, Francis, se battent pour un lait équitable, qui permet de rémunérer équitablement les producteurs et productrices de lait, à un prix couvrant les coûts de production.

Corcelles-le-Jorat, à seulement une petite demi-heure de Lausanne, ce n'est pas à proprement parler le plat-pays. «Notre ferme est située à 830 mètres d'altitude et notre exploitation est en classe préalpine-colline», dit d'emblée Francis Chenevard, 63 ans, municipal dans ce village perché sur les hauteurs du Jorat vaudois. «Une topographie qui représente une

contrainte pour notre domaine, très morcelé en comparaison avec nos voisins européens», enchaîne Anne Chenevard, 38 ans, fille de Francis dont elle est la patronne: «Hé oui, depuis 2017, je suis son salarié, ainsi que Raymond, l'employé agricole», lance son père, en pleine forme, et qui n'a jamais trop réfléchi à sa retraite. «Oui, parce que, toi, tu n'as jamais été dans la logique d'arrê-

ter ou de lever le pied», ajoute sa fille.

Il est 9 heures du matin. Nous sommes réunis autour d'un thé dans la cuisine d'Anne. Francis et elle se sont réveillés à 5 heures pour gouverner: faire rentrer à l'étable les vaches pour leur offrir une pitance exclusivement produite sur le domaine. Aussitôt les traire pour récolter un lait qui se retrouvera, en partie, dans la brique à la vache

>>>

RETRAITE

Les calculs de fin d'année.

55

PRÉVOYANCE

Faut-il se marier pour améliorer ses finances?

56

PRO SENECTUTE

Inviter des personnes âgées pour Noël, une superbe initiative.

58

MULTIMÉDIA

Les cookies, leur utilité et la bonne méthode pour s'en débarrasser.

64



A l'heure de la traite du soir, Anne et Francis sur le chemin de l'étable, sur leur domaine situé dans les hauteurs du Jorat, dans la campagne proche de Lausanne.

rouge «Le lait équitable» (lire encadré). Un engagement à la fois stratégique et politique de la part de cette jeune cheffe d'entreprise soutenue sans réserve par son père.

« Notre engagement : offrir aux Suisses l'une des dernières chances de boire du lait du pays »

FRANCIS CHENEVARD, AGRICULTEUR



Mais comment Francis vit-il cette phase de transition ? « Je ne me suis pas préparé à l'éventualité de prendre ma

retraite à 65 ans, explique Francis. J'ai moi-même succédé à mon père en 1987. On avait 12 hectares de cultures fourragères, nous en avons 43 aujourd'hui pour 40 vaches. Avec un ouvrier qui a mon âge, mon épouse, pas de raison d'arrêter. Anne est arrivée dans une affaire qui roule. »

INFIRMIÈRE ET GLOBE-TROTTEUSE

Pas tout à fait une surprise pour les parents de cette jeune femme, mère d'un fils né en 2008 et qu'elle a élevé seule. Anne n'a, en effet, jamais caché son intérêt pour la ferme, alors même qu'elle a fait carrière dans le milieu hospitalier, comme sa mère d'ailleurs, et qu'elle a parcouru le monde: entre deux séjours au Pérou, où elle travaille dans un orphelinat, elle commence des études d'infirmière. Diplômée en 2012, elle fait des intérim en psychiatrie, en ophtalmologie et en cardiologie, tout en suivant des cours d'agriculture. « Peut-être que tu ne te rendais pas compte de la charge de travail », sourit Francis. « Disons que je suis arrivée la fleur au fusil, en pensant faire plein de choses, sourit Anne. On a beaucoup d'idées de changement, il faut que chacun trouve

sa place, c'est le principal défi. » Et son père d'ajouter: « Et il a fallu que tu arrives à commander... »

RESPECT MUTUEL

Avec intelligence, respect mutuel, les Chenevard, fille et père, ont su s'organiser: « Tu travailles plus sur l'écurie et les bêtes », dit Francis. « Toi, tu t'occupes plus des grandes cultures », rétorque Anne avec un clin d'œil. Tout en assumant la charge de propriétaire-exploitante, la jeune entrepreneuse assure un 40% au CHUV dans un service qui la passionne: l'infectiologie. « Je vais travailler à Lausanne deux jours par semaine. Je m'y rends après la traite, mais, le soir, je rentre trop tard pour me rendre à l'étable. » Pas de quoi se faire du souci pour le domaine. Francis et Raymond sont fidèles au poste, offrant ainsi à Anne les conditions requises pour mener à bien sa mission d'infirmière.

« Quand il n'y a personne, le dimanche, précise l'agriculteur, il y a même mon fils qui est aussi présent pour donner un coup de main. » Ingénieur en biotechnologie, le frère d'Anne, a, lui aussi, plusieurs cordes à son

arc: « Il en avait marre de l'ordinateur, car il est très doué de ses mains. A 29 ans, il a tout plaqué. Il a fait un apprentissage d'électricien, il a terminé premier du canton et il est heureux avec son patron. Il vit ici, à la ferme, avec son amie

et sa fille de 7 mois. On arrive à maintenir une relation de famille agréable. Il a sa vie, son boulot. »

UNE FAMILLE COMBATTANTE

Dans cette famille, une autre valeur prédomine: la droiture. Il en faut pour se lancer dans l'aventure du lait équitable dans le paysage chamboulé (pour ne pas dire dévasté) de l'agriculture suisse. « Notre engagement, c'est d'offrir aux Suisses l'une des dernières chances de boire du lait du pays. Sinon, au rythme de la disparition des exploitations laitières, ils ne boiront plus que du lait en provenance de Pologne ou d'Ukraine », prévient Francis. Et Anne d'enfoncer le clou: « Regardez ce qui se produit en Norvège: il n'y a en gros plus qu'un acheteur qui fixe les prix à des fermes qui peu à peu se retrouvent entre les mains d'investisseurs qui ont des employés. » Comment fait-elle pour ne pas avoir peur face à la mue doulo-

reuse de notre agriculture, Anne Chenevard? Depuis 2009, soumis au régime du libre-échange, les agriculteurs du pays sont confrontés à une forte concurrence internationale, où les règles ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs. Les géants de l'agroalimentaire, alliés à la grande distribution, ne se gênent pas de montrer les dents face à la moindre initiative qui viendrait entraver leur règne sans partage, le plus souvent au détriment des exploitations familiales.

On cherchera en vain des briques « Lait Équitable » dans tous les supermarchés du pays: « Pour l'instant, seul Manor joue le jeu, se félicite Anne Chenevard. En revanche, Coop et Migros essaient de nous faire croire, depuis des années, que leur clientèle ne veut pas mettre le prix pour le lait ou autre. On nous maintient dans cette ignorance, en disant que, ma foi, on n'y peut rien, que c'est la responsabilité du consommateur qui ne veut pas acheter nos produits. Faudrait déjà commencer par lui présenter nos produits, afin qu'il apprenne à les connaître avant de prétendre cela. »

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

De fait, le lait équitable s'avère un succès. « Ce projet fonctionne au-delà de toutes nos espérances, lance Anne. Le défi consiste à fidéliser la clientèle et à trouver de nouveaux distributeurs. »

UN LAIT RÉMUNÉRATEUR, PLUS CHER MAIS PLUS JUSTE

« Le « lait équitable » permet de rémunérer équitablement les producteurs de lait, c'est-à-dire de payer un prix qui couvre les coûts de production, à savoir 1 franc par litre. » Autrement dit, en payant 30% de plus sa brique de la marque « Le lait équitable-Faireswiss », le consommateur assure à quatorze paysannes et paysans, en partenariat avec Crema et Manor, qu'ils ne comptent pas pour du beurre. Ce projet national, lancé en septembre, vient compléter la famille des laits équitables européens en proposant un lait entier UHT vendu 1 franc 80 le litre et cinq spécialités de la Fromagerie Le Grand Pré à Moudon. La brique « Lait équitable » est aujourd'hui vendue dans toutes les succursales Manor de Suisse, en plus du réseau approvisionné par Crema. Petite précision: le lait présent dans les produits laitiers « Le lait équitable-Faireswiss » n'est pas forcément en provenance des productrices et des producteurs de la

coopérative. D'un point de vue logistique, ce n'est en effet, pour l'instant, pas réalisable. Anne, qui préside la coopérative, résume bien l'enjeu: « On reverse les forces en venant avec un produit auprès de la grande distribution, en lui disant: « Vous le payez tant, alors que c'est l'inverse qui se produit. Cela devrait être la norme. Sur le fond, bien entendu, je dirais que les produits équitables ne devraient pas exister. Chaque personne, ici ou en Afrique, devrait pouvoir vivre dignement de sa production agricole et de son travail en général. » Le consommateur peut soutenir cette initiative en rejoignant l'Association de soutien au lait équitable (ASLE). Tout en achetant, bien entendu, son lait un peu plus cher. Pour l'heure, il est encore trop tôt pour tirer un premier bilan de

« Le lait équitable-Faireswiss ». »



On veut développer un mouvement citoyen avec des consommateurs qui demandent aux grands distributeurs de fournir ces produits sur leurs rayons. Parce que le consommateur a plus de poids que le producteur.»

La bataille est loin d'être gagnée. «Force est de constater que de plus en plus d'éleveurs renoncent ou se tournent vers la viande, admet Anne. Quant à moi, je continue avec le lait. Je n'ai pas envie d'admettre qu'on a perdu le combat. Dès lors que je suis infirmière, je pourrais arrêter toutes ces vaches, extensifier le domaine, mettre des jachères. Je gagnerais bien mieux ma vie! Je travaillerais à 80% à l'hôpital, je doublerais mon salaire. Sauf que je ne suis pas du tout prête à admettre que l'unique alternative à l'agriculture suisse c'est que nous nous transformions en jardinier du paysage.» Elle poursuit: «Parce que, finalement, chaque kilo que nous ne produisons pas en Suisse sera importé. Et dans quelles

«De plus en plus d'éleveurs renoncent ou se tournent vers la viande»

ANNE CHEVENARD, INFIRMIÈRE ET AGRICULTRICE



conditions de production? Sous serre en Andalousie, en Amérique latine, dans le cadre d'un désastre écologique, sans aucune durabilité.»

Dans tout ça, que pense Leni, du métier de sa maman? «Mon fils aura 11 ans. Il s'intéresse moyennement à

la ferme. C'est vrai, il ne fait pas partie de ces enfants qui passent leur journée sur un tracteur avec leur combinaison Motorex. Lui, il dit toujours qu'il sera paysan quand il sera grand. Je n'y crois pas trop.» Il a «un âge où il est attiré par la tablette, note le grand-père. C'est incroyable de voir ça...»

CHACUN SON DESTIN

«N'empêche, quand on lui demande de venir donner un coup de main, Leni le fait, même s'il ne vient pas en courant, s'amuse Anne. Il a la volonté. Mais je ne dirais pas qu'il a la passion du milieu agricole.» Et Anne, à son âge? «Euh, pas vraiment...» «Non! confirme son papa. On ne t'a jamais non plus demandé de t'y intéresser...» Anne: «On allait aux patates, on faisait pas mal de choses, mais nous n'étions pas obligés, comme d'autres, d'aller traire le soir après l'école.» Les Chenevard ont tout compris: à chacun son destin.

NICOLAS VERDAN

UN LEGS POUR L'ENFANCE ET UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

En instituant Terre des Hommes Suisse comme héritière ou légataire, vous exprimez votre engagement en faveur des enfants et la défense de leurs droits.

Vous permettez à des milliers d'enfants d'avoir accès à une éducation, à la protection et à la participation aux décisions qui les concernent. Vous les aidez ainsi à se construire un avenir digne.

Terre des Hommes Suisse s'engage depuis près de 60 ans dans la défense des droits de l'enfant et le développement solidaire.

Découvrez nos programmes et notre action sur www.terredeshommesuisse.ch

